

PUBLIC :

- Professionnel de l'immobilier en charge de la préparation des contrats de bail d'habitation
- PRE REQUIS : AUCUN

OBJECTIFS :

À l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- ✓ Rédiger un bail d'habitation dans le respect de la réglementation en vigueur
- ✓ Préparer le dossier locataire
- ✓ Procéder aux vérifications juridiques indispensables
- ✓ Sécuriser la relation contractuelle
- ✓ Élaborer le contrat et finaliser la signature
- ✓ Procéder à la veille juridique post signature

DUREE & DATES :

1 jour soit 7 heures
26 mars 2021

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, mises en situation.
QCM

COÛT :

250 € net / stagiaire
La formation aura lieu sur Brive ou Périgueux sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants

LIEU DE LA FORMATION :

CCI de la Corrèze (Brive)
CCI de la Dordogne (Périgueux)

PROGRAMME - FORMATION INTER ENTREPRISE CONSEILLER, PREPARER, REDIGER UN CONTRAT DE BAIL D'HABITATION

I - Préparer un dossier locataire en procédant aux vérifications juridiques indispensables

- Le cadre juridique applicable au bail d'habitation : location nue, location meublée, location saisonnière
- Les pièces obligatoires à fournir pour la constitution du dossier
- Les grands principes à respecter pour préserver les droits fondamentaux de l'individu

I. Rédaction du bail et montage du dossier locataire

- Le contrat cadre imposé par la loi ALUR : les clauses obligatoires (destination des lieux, obligations des parties, fixation et révision du loyer...)
- Les clauses qualifiées d'abusives, étude de jurisprudence de la commission clauses abusives

II. Les limites aux droits du bailleur

- L'interdiction des clauses abusives
- Les pratiques discriminatoires

III. Les garanties du bail

- Cautionnement
- Dépôt de garantie

IV. Renouvellement et fin du contrat

- Le principe de continuité du contrat et l'arrivée à terme
- Le non-renouvellement du contrat
- La résiliation du contrat de location

V. Focus sur les évolutions législatives prévues et techniques de veille juridique

- La veille juridique : utilité et fréquence
- Faire une veille efficace
- Les sources d'information



Contact Secteur Corrèze :
Aurélie CARRIAC
05 55 18 80 05
acarriac@correze.cci.fr



Modalités et délai d'accès : Inscription via le site de la CCI Dordogne ou par téléphone (coordonnées en bas de page). Accès en fonction des places disponibles, des délais de réponses de l'OPCO ou du financement choisi.



Contact Secteur Dordogne :
Anais LAMOTHE
05-53-35-80-69
a.lamothe@dordogne.cci.fr